

Campagne contrats doctoraux LUE BOOSTER EURECA-PRO 2025

Le dispositif LUE BOOSTER a vocation à soutenir le développement de partenariats internationaux considérés comme stratégiques, notamment en proposant de financer des contrats doctoraux.

Dans cette perspective, deux contrats doctoraux au maximum pourront être financés par LUE BOOSTER afin de soutenir des coopérations internationales dans le cadre de l'Alliance EURECA-PRO, université européenne centrée sur la consommation et la production responsable (Objectif de Développement Durable n°12 de l'ONU) et dont l'Université de Lorraine est l'un des neuf membres partenaires.

Les conditions sont les suivantes :

- Le projet doctoral devra faire partie d'un **partenariat émergent à fort potentiel avec l'un des partenaires de l'Alliance** (cf. liste ci-après).
- Le sujet de la thèse devra s'inscrire dans l'ODD12, et plus particulièrement dans l'un des cinq défis stratégiques de l'Alliance :
 - Économie circulaire et gestion des ressources naturelles pour des matériaux durables
 - Transition sociétale juste et multi-échelle vers la durabilité et la responsabilité
 - Transition énergétique et gestion durable de l'énergie
 - Industrie 4.0, incluant la technologie, l'organisation et les perspectives humaines pour une industrie responsable
 - Impacts des transitions sur la santé globale
- La thèse devra faire l'objet d'une codirection, avec une directrice ou un directeur relevant de l'une des écoles doctorales de l'Université de Lorraine, et une codirectrice ou un codirecteur relevant de l'université partenaire. Il sera possible également d'envisager une cotutelle si les conditions sont réunies.
- Le partenaire devra également engager des moyens dans le partenariat, dans une logique de « 1+1 » (cf. rubrique « précisions »).

Les contrats doctoraux sélectionnés devront donner lieu à une inscription en thèse avant la fin de l'année 2025.

La candidature devra comporter les éléments suivants :

- Le sujet de thèse, d'une longueur maximum de 5 pages, rédigé en anglais (version française supplémentaire possible dans le document à fournir)
- Nom et CV court de la directrice ou du directeur de thèse UL
- Nom et CV court de la codirectrice ou du codirecteur de thèse relevant de l'université partenaire
- Environnement scientifique de la thèse (laboratoire de rattachement principal du doctorant, autres équipes / labos impliqués, partenaires associés...)
- École doctorale de l'Université de Lorraine de rattachement de la thèse
- Pour la directrice ou le directeur de thèse UL, **quitus de l'école doctorale** attestant de l'éligibilité de l'encadrement proposé, selon les règles de l'école doctorale (notamment en taux d'encadrement)
- Description des ambitions et de la feuille de route du partenariat

Un comité ad hoc sera constitué pour instruire les demandes faites au titre de la campagne internationale et pour proposer au Comité de Coordination des Projets Lorrains (CCoProLor) un classement par ordre de priorité des sujets à financer. Sa composition est la suivante :

- Directeur exécutif de l'Initiative d'Excellence Lorraine
- VP de l'UL en charge de la stratégie doctorale
- VP de l'UL en charge de la stratégie européenne et/ou VP de l'UL en charge de la stratégie internationale
- VP de l'UL en charge du Conseil Scientifique
- Un représentant du CCoProLor
- Un représentant du Conseil Scientifique

Ce comité ad hoc se réunira début mai pour sélectionner des sujets proposés au financement. Cette sélection sera soumise à la validation du CCoProLor du 16 mai 2025, suite à quoi la décision sera notifiée aux porteurs des sujets.

Le processus de recrutement de la doctorante ou du doctorant sera confié à l'école doctorale concernée, et devra permettre d'associer un représentant de l'université partenaire.

Précisions :

Budget octroyé pour les coopérations internationales : le montant budgété est de 118 k€ salaire chargé pour chaque contrat doctoral ce qui correspond à un contrat de de 3 ans au tarif habituel des contrats doctoraux UL. Un budget d'accompagnement de 12 k€ pour la durée du contrat doctoral permettra de contribuer notamment à des missions. Le total du budget octroyé est donc de 130 k€.

Priorité au cofinancement : Le comité ad hoc s'assurera de l'engagement de l'université partenaire dans des montages de type 1+1, c'est-à-dire un contrat doctoral LUE + un autre financement doctoral (ou un post-doc, ou autre financement pertinent) pris en charge par le partenaire, avec articulation claire et explicite entre les travaux couverts par les deux financements, qui doivent concourir au même projet scientifique.

Calendrier :

L'ensemble des sujets de thèse proposés devra faire l'objet d'un dépôt [via la plateforme électronique de dépôt de LUE](#) entre le 7 avril et le **30 avril 2025 à 23 :59** au plus tard. Informations sur le dépôt également disponibles sur le site LUE.

Lancement de la campagne de recrutement à partir du 19 mai 2025. Incitation des communautés à diffuser largement l'information.

Date limite de candidature sur les sujets : sera affinée ultérieurement avec les écoles doctorales.

Processus de recrutement : ce sont les écoles doctorales qui sont chargées d'examiner les candidatures reçues et d'établir une liste classée de candidats proposés au recrutement. Sur chacun des sujets, l'école doctorale examine les candidatures reçues, choisit une short-liste de candidatures intéressantes à examiner de plus près, y compris par audition, et classe les candidats susceptibles d'être retenus en leur attribuant deux notes – une note de qualité du candidat (au minimum sur une échelle A-B-C) et une note d'adéquation du candidat au sujet. Le classement sera accompagné d'un procès-verbal précisant au minimum le nombre de candidatures reçues, le nombre de candidats pré-sélectionnés, et les éléments justifiant le classement proposé. Les directrice / directeur de thèse et codirectrice/codirecteur de devront être impliqués.e.s dans le recrutement du candidat.

NB : contrairement à ce qui était pratiqué pendant la phase probatoire de LUE, nous rappelons que les décisions de recrutement sur ces contrats doctoraux ne sont plus soumises à la validation du CCoProLor. Elles seront faites directement par les directeurs d'écoles doctorales, sous réserve que le recrutement proposé correspond au cadrage établi par LUE, et communiquées aux écoles doctorales (nombre de candidatures reçues, ouverture de la campagne de recrutement attestée par des candidatures d'origine variée, y compris de l'étranger, procès-verbal d'audition d'une short-list de candidats présélectionnés et classement après délibération).

Liste des Universités partenaires d'EURECA-PRO :

MONTANUNIVERSITÄT LEOBEN
TECHNISCHE UNIVERSITÄT BERGAKADEMIE FREIBERG
TECHNICAL UNIVERSITY OF CRETE
UNIVERSIDAD DE LEON
SILESIAAN UNIVERSITY OF TECHNOLOGY
UNIVERSITATEA DIN PETROSANI
HOCHSCHULE MITTWEIDA
HASSELT UNIVERSITY

Site EURECA-PRO : <https://www.eurecapro.eu/>

Contact UL pour obtenir des informations sur EURECA-PRO : aurore.coince@univ-lorraine.fr